



**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'AIX-EN-PROVENCE**

---

Séance publique du

4 octobre 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

---

**2010.965**

**OBJET** : ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE TECHNIQUE POUR LE RENOUVELLEMENT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RÉSEAU DE CHALEUR - DEMANDE DE SUBVENTION 'FEDER PACA 2007/2013' AUPRÈS DE L'EUROPE.

Le 04/10/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 28 Septembre 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliott BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, M. Eric CHEVALIER à M. Stéphane PAOLI, M. Gerard DELOCHE à Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, M. Christian LOUIT à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à Mme Fleur SKRIVAN

**Excusés sans pouvoir :**

M. Lucien AMBROGIANI, Mme Chantal DAVENNE, M. Yannick DECARA, M. Alexandre GALLESE, M. Henri MATAS, Mme Catherine SILVESTRE, M. Francis TAULAN

Secrétaire : Stéphane PAOLI

Mme Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



03.02

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques  
Département Infrastructures

RAPPORT POUR  
LE **CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 04/10/10

-----  
**RAPPORTEUR :** Mme Maryse JOISSAINS MASINI

**CO-RAPPORTEUR(S) :** M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU

**Politique Publique :** PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

**OBJET :** ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE TECHNIQUE POUR LE RENOUVELLEMENT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RÉSEAU DE CHALEUR - DEMANDE DE SUBVENTION 'FEDER PACA 2007/2013' AUPRÈS DE L'EUROPE. - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Afin de relancer la Délégation de Service Public du réseau de chaleur qui arrive à terme le 30 juin 2011, la Ville fait réaliser deux études techniques visant, d'une part à faire le bilan des moyens existants, d'autre part à proposer des alternatives aux énergies fossiles qui aujourd'hui représentent 100% des sources de production de chaleur.

Les premières phases de ces études ont démontré la pertinence de cette démarche vers les énergies renouvelables et en conséquence, le Conseil Municipal à travers le vote du cahier d'objectifs de la future DSP s'est prononcé vers un passage à un minimum de 50% d'énergies renouvelables sous 3 ans.

L'appel à candidatures de la prochaine Délégation de Service Public a été lancé le 4 Juin 2010 et stipule notamment que le Délégué devra poursuivre les objectifs suivants affichés par l'Autorité Délégante :

Repositionner l'activité de service de chauffage urbain dans une stratégie de développement durable :

- Par la maîtrise énergétique
- Par la valorisation des énergies renouvelables
- Par la lutte contre la pollution
- Par la maîtrise des risques industriels
- Par l'optimisation des moyens existants
- Par la valorisation des ressources locales

Aujourd'hui, il apparaît que ces études techniques démarrées le 18 décembre 2009 et devant s'achever le 30 juin 2011, d'un montant total de 76 350 €HT peuvent faire l'objet de cofinancements de la part de l'Europe au titre du programme opérationnel FEDER PACA 2007/2013 et de la part de la Communauté du Pays d'Aix. Il vous est donc proposé d'adopter le plan de financement suivant :

Financement Europe au titre du plan FEDER : 50 %, soit : 38 175,00 €HT

Financement Communauté du Pays d'Aix : 20 %, soit :	15 270,00 €HT
Financement Ville d'Aix en Provence : 30 %, soit :	22 905,00 €HT
Total :	76 350,00 €HT

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues de bien vouloir :

- **AUTORISER** Madame le Député-Maire ou Monsieur l'adjoint délégué à solliciter une aide de l'Europe au titre du programme opérationnel FEDER PACA 2007-2013.
- **AUTORISER** Madame le Député-Maire ou Monsieur l'adjoint délégué à solliciter un fonds de concours auprès de la Communauté du Pays d'Aix.
- **APPROUVER** le plan de financement de l'opération d'un coût total de 76 350,00€HT financée à hauteur de 38 175,00€HT par l'Europe au titre du programme opérationnel FEDER PACA 2007-2013, à hauteur de 15 270,00 €HT par la Communauté du Pays d'Aix et à hauteur de 22 905,00 €HT par la Ville.
- **DIRE** que la part du financement assurée par la Ville sera imputé au budget de la Ville chapitre 90814/2031/1970 qui présente les disponibilités suffisantes.
- **DIRE** que la Ville prendra à sa charge le complément de financement dans le cas où l'aide européenne attribuée serait inférieure au montant sollicité.
- **DIRE** que la Ville préfinancera l'opération.
- **DIRE** que la Ville s'engage à terminer et payer ces études dans la limite des délais imposés par le programme et par la règle du dégagement automatique des crédits.
- **DIRE** que toutes les pièces relatives à ce dossier seront conservées jusqu'au 31 décembre 2019 en vue de contrôle français ou communautaire.
- **DIRE** que les services instructeurs de ces demandes de subventions seront informés de toute modification intervenant dans les éléments ci dessus mentionnés.

**2010.965 - ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE TECHNIQUE POUR LE RENOUVELLEMENT DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC RÉSEAU DE CHALEUR - DEMANDE DE SUBVENTION 'FEDER PACA 2007/2013' AUPRÈS DE L'EUROPE.**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 48</b>
<b>Présents</b>	<b>: 42</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 48</b>
<b>Pour</b>	<b>: 48</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 08 Octobre 2010  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**